

NÉGOCIATIONS DE LA FONCTION PUBLIQUE

Front commun syndical : une première depuis 1972

Les leaders syndicaux questionné-e-s par l'Ultimatum

GABRIEL NADEAU-DUBOIS, ÉTUDIANT EN HISTOIRE, CULTURE ET SOCIÉTÉ AVEC LA COLLABORATION D'ARNAUD THEURILLAT-CIOUTIER, ÉTUDIANT EN PHILOSOPHIE

Le 30 octobre dernier à Québec, le front commun syndical, composé de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), de la Fédération des travailleurs et des travailleuses du Québec (FTQ) et du Secrétariat intersyndical du secteur public (SISP), déposait officiellement leurs demandes au gouvernement provincial dans le cadre des négociations de la prochaine convention collective de 475 000 employé-e-s du secteur public et parapublic. L'Ultimatum a rencontré Claudette Carbonneau, présidente de la CSN, Mario Roy, premier vice-président de la CSN et responsable des négociations pour la centrale, et Gilles Dussault, porte-parole du SISP, afin de dresser le bilan de la situation.

POURQUOI UN FRONT COMMUN?

La raison d'être de ce front commun tire ses origines en 2005, alors que le gouvernement de Jean Charest avait utilisé le bâillon parlementaire pour museler les centrales syndicales en négociation et adopter un décret, la fameuse loi 43, imposant les conditions de travail de ses employé-e-s. Rappelons brièvement que les conventions collectives ainsi décrétées retireraient, entre autres, le droit de grève aux syndiqué-e-s. Les réactions avaient été vives partout au Québec ainsi qu'à l'international alors que le Bureau international du travail (BIT), une instance de l'Organisation des Nations Unies (ONU), avait condamné la loi 43 et explicitement appuyé les syndicats dans leur lutte juridique visant à la faire invalider. Les centrales syndicales avaient toutefois respecté la loi spéciale et accepté de rentrer au travail sous ses conditions.

Leçon apprise selon Louis Roy, premier vice-président de la CSN et responsable des négociations : « Après la dernière négociation, les gens ont considéré, chacun dans leur bilan, que le fait d'avoir été divisé-e-s avait permis au gouvernement de passer son décret sans que les organisations syndicales soient en mesure de réagir ». « Il fallait constituer un contre-poids politique à ce

gouvernement-là, donc s'avancer à 475 000 en même temps et dire : Ben là, regarde, on veut vraiment négocier. » affirmait de son côté Gilles Dussault, porte-parole du SISP en entrevue à l'Ultimatum.

Ce front commun, le premier depuis 1972, est composé de 475 000 des 540 000 employé-e-s de l'État québécois. Il s'agit des fonctionnaires et des professionnel-le-s du gouvernement, et de tous les travailleurs et travailleuses syndiqué-e-s des réseaux de la santé, de l'éducation et de certains organismes gouvernementaux, dont 74% sont des femmes. Concrètement, outre la plateforme commune de revendications, l'alliance des trois centrales se réalise à travers le respect d'un pacte de non-maraudage signé en juin dernier.

DES REVENDICATIONS COMMUNES « ASSEZ LIMITÉES »

En entrevue avec l'Ultimatum, Monsieur Roy explique : « On s'est dit : ciblons des revendications. Si on a des revendications trop larges, c'est là que le gouvernement finit par favoriser un groupe sur un autre. Cela permet d'éviter de se faire doubler, de se faire diviser par des revendications faisant l'affaire d'une partie seulement du front commun. » Au niveau



LES TROIS LEADERS DU FRONT COMMUN LORS DU RASSEMBLEMENT DU 29 OCTOBRE À MONTRÉAL. DE GAUCHE À DROITE : GILLES DUSSAULT DU SISP, CLAUDETTE CARBONNEAU DE LA CSN ET MICHEL ARSENAULT DE LA FTQ.

PHOTO : GABRIEL NADEAU-DUBOIS

salarial, les demandes syndicales se chiffrent à 3,75 % d'augmentation par année pendant trois ans, pour un total de 11,25%. Selon le porte-parole du SISP, cela représente un investissement de 3,125 milliards de dollars pour le gouvernement. « Donc, à peu près 1 milliard par année, pour 475 000 personnes, il ne faut pas oublier ça. C'est l'équivalent de 6 dollars par jour. », résume-t-il. Ces hausses sont justifiées, d'une part, par la nécessité d'un rattrapage afin de combler l'écart entre les salaires du secteur public et ceux du secteur privé, un écart pouvant aller de 7,7% (pour les emplois au sommet des échelles) à 28% pour les « métiers ». Au niveau des régimes de retraite, le vice-président de la CSN affirme de son côté que les revendications ne sont pas d'ordre pécuniaire, visant plutôt à « éviter les fluctuations » via une nouvelle

suite : voir FRONT COMMUN en page 4-5

ACTUALITÉ LOCALE

29 500 \$ pour une MBA à McGill

Augmentation draconienne des frais pour la maîtrise en administration des affaires

NADIA HAUSEFATHER, ÉTUDIANTE À L'UNIVERSITÉ CONCORDIA

Le 10 septembre dernier, avant même d'avoir obtenu l'approbation du gouvernement du Québec, le directeur du programme de maîtrise en administration des affaires (MBA) de McGill annonçait par courriel que les frais annuels exigés pour son programme seraient de 29 500 \$ à partir de la session d'automne 2010. Ceci équivaut à une hausse de plus de 1663 % pour les résidents et résidentes du Québec, 531 % pour les étudiants et étudiantes hors province et 48 % pour les étudiants et étudiantes de l'étranger. Il faudra ainsi compter près de 60 000 \$ pour obtenir une maîtrise dans ce programme. En établissant des frais si élevés, l'Université renoncerait de fait au financement gouvernemental pour son programme, faisant ainsi un pas de plus vers un système d'auto-financement des institutions à l'américaine.

Les directeurs du programme et de la faculté d'administration ont justifié cette augmentation en faisant valoir la situation déficitaire du programme. De surcroît, il n'y a pas lieu de s'inquiéter, disent-ils, car le programme de bourses sera également bonifié, passant en moyenne de 400 \$ à 4000 \$ par étudiant ou étudiante. Reprenant une conception mercantile de l'éducation, ils considèrent que les futur-e-s diplômé-e-s auront de meilleures chances d'obtenir un emploi bien rémunéré, grâce à la meilleure réputation du programme et aux ressources supplémentaires pour la planification de leur carrière. Cependant, ce ne sont pas tous les étudiants et étudiantes en administration qui gagneront des salaires élevés suite à leur graduation. Plusieurs d'entre eux et elles travailleront dans des organismes à but non lucratif, souligne Daniel Simeone, président du Post-Graduate Student Union (PGSS) de McGill. « Les gens du monde des affaires prennent un MBA payé par la compagnie, ce qu'un organisme

à but non lucratif ne peut pas se permettre », dit-il, tout en ajoutant que l'augmentation des frais « changera la structure et la nature du programme, les critères d'admission et le contenu de celui-ci ».

Dans une lettre adressée au gouvernement provincial, Marie Lalonde, étudiante de deuxième année du MBA écrit que dans le discours tenu par l'administration et le doyen de la faculté d'administration, « pratiquement toutes les réponses aux questions des étudiants [et étudiantes] sont revenues à la question de la cote du MBA dans la classification des écoles d'administration, un système largement reconnu, dans les meilleurs cas, pour son imperfection, avec plusieurs listes tellement contradictoires qu'elles semblent arbitraires ».

Daniel Simeone questionne tout autant le système de classement des universités basé en partie sur le montant dépensé par les étudiants et étudiantes : « Il me semble clair que le montant dépensé par étudiant n'équivaut pas

suite : voir MBA en page 2

CAMPAGNE ANNUELLE

La hausse des tarifs à l'ordre du jour de l'ASSÉ

Compte-rendu de la journée de réflexion du 24 octobre sur la campagne de l'ASSÉ

ARNAUD THEURILLAT-CIOUTIER, ÉTUDIANT EN PHILOSOPHIE

Le samedi 24 octobre dernier, plusieurs associations étudiantes rassemblées au Cégep Marie-Victorin se sont penchées sur les revendications et le plan d'action 2009-2010 de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ). Suite aux récentes annonces de hausses de tarifs du gouvernement Charest, une majorité d'associations membres de l'ASSÉ a donné son appui à la suggestion de leur Conseil exécutif national de repousser la date de son Congrès dans l'objectif d'élaborer une stratégie prenant en compte ces annonces. À l'invitation du Conseil régional de l'ASSÉ à Montréal (CRAM), quatre associations membres et une non-membre, ainsi que le Conseil exécutif et le Comité du journal ont donc pris un après-midi pour débattre des réponses à apporter aux menaces annoncées par le dernier Congrès du Parti libéral du Québec.

Après un bref tour de table permettant à chaque association de présenter ses positions d'assemblée générale respectives, les débats ont surtout porté sur les revendications à prioriser. Selon les associations présentes, la plateforme de l'ASSÉ doit impérativement être remodelée. La tension se faisait surtout sentir dans

l'articulation du discours que l'ASSÉ devrait adopter entre l'exigence d'une réforme progressiste de l'Aide financière aux études (AFE) et le refus de la tarification des services publics.

Au début des discussions, la délégation de la Société générale des étudiantes et étudiants du Collège de Maisonneuve (SOGEECOM) était la seule association étudiante à marteler la nécessité de mettre de l'avant l'AFE. Considérant le travail déjà accompli sur ce dossier, la SOGEECOM a rappelé l'importance d'avoir une dimension « sectorielle » étudiante à la plateforme de revendications. À l'inverse, le Conseil exécutif de l'ASSÉ a défendu l'idée d'une campagne principalement axée contre la hausse des tarifs et pour une réforme de la fiscalité. La dimension étudiante serait tout de même prise en compte avec l'exigence d'une garantie du gouvernement qu'il n'y aura pas d'introduction de frais de scolarité au collégial et que le dégel universitaire ne se poursuivra pas après 2012. De plus, l'exécutif national croit que la lutte contre la hausse des tarifs permettrait de mener un front de contestation sociale large aux espoirs considérables.

suite : voir REFLEXION en page 2

table des matières

Front commun syndical : une première depuis 1972 1-4-5

29 500 \$ pour une MBA à McGill 1-2

La hausse des tarifs à l'ordre du jour de l'ASSÉ 1-2

Hausses de tarifs, l'agenda libéral contesté 2

Hausses de l'endettement étudiant à l'horizon ? 3

Écoles publiques vs écoles privées : un « apartheid scolaire » 3

Une réforme « politiquement régressive » 4

La ministre continue d'ignorer les communautés collégiales et universitaires 4

Contre-attaque des néo-conservateurs anti-choix sur les campus 6

Contre-propagande sur grand écran 6

Aramark bafoue les syndiqués 6

Zelaya se rapproche, mais à quel prix ? 7

Université à l'américaine 7

« Ce qui nous manque maintenant, c'est une grève générale ! » 7

L'Opération McGill français, une page méconnue de l'histoire de la gauche québécoise 8

Hausses de tarifs, l'agenda libéral contesté

JULIEN VADEBONCOEUR POUR LE CONSEIL EXÉCUTIF DE L'ASSÉ

Le déficit occasionné par la crise actuelle fait couler beaucoup d'encre par les temps qui courent. Toutefois, bien que le gouvernement Charest prétende qu'il faille mener des consultations publiques sur les moyens de rétablir les finances publiques, en réalité, cela fait belle lurette que les dés sont jetés. Le projet de loi, qui autorisera une hausse générale des tarifs dans les services publics, est même déjà écrit, apprenait-on dans *Le Devoir* du 23 septembre dernier. Mais cette politique de tarification est loin de faire l'unanimité. Déjà, les voix s'élèvent pour contester l'agenda politique de la droite.

UNE RÉFORME LONGTEMPS MÛRIE

Il faut tout d'abord rappeler que cela fait un bon moment que le gouvernement Charest a dans sa mire la hausse des tarifs dans les services publics. Dès avril 2008, le groupe de travail sur la tarification des services publics, présidé par l'économiste Claude Montmarquette, déposait son rapport qui recommandait de mettre un terme à la « culture de la gratuité » par l'instauration de tarifs dans les services publics, de manière à en assurer le financement.

Quelques mois auparavant, des propos similaires avaient été entendus lors du dépôt du Rapport Castonguay, qui recommandait l'instauration de tarifs dans le système de santé. On retrouvait dans ces groupes de travail les mêmes membres bien pensants de l'élite politique québécoise, qui signaient, il y a de cela quelques années, le *Manifeste pour un Québec lucide* (2005), lequel appelait à une « réforme majeure de la taxation » : moins d'impôts pour davantage de taxes.

CHAREST BOUCLE LA BOUCLE

En fait, la hausse des tarifs apparaît comme le fin mot de la réingénierie du gouvernement libéral. Rappelons que l'essentiel des réformes menées par Charest a consisté à alléger le « fardeau fiscal ». Des premières baisses d'impôt, qualifiées de « timides » à l'époque de son premier mandat, jusqu'à celle de quelques 900 millions qui couronnèrent son second mandat, en passant par l'abolition de la taxe sur le capital: ce sont avant tout les plus riches qui en ont profité. Le programme de Charest aura avant tout consisté à démanteler les outils de redistribution de la richesse, au grand dam de la solidarité collective.

Alors que la crise actuelle engendrera un déficit supplémentaire de plus de 12 milliards de dollars d'ici 2012, le gouvernement prévoit de le résorber en puisant dans les tarifs. Le tableau paraît d'autant plus sombre que le ministre des finances annonçait, le



27 octobre dernier, que le déficit pour l'année courante allait s'établir à 4,7 milliards plutôt qu'aux 3,9 milliards prévus, un dépassement de 750 millions.

FRONT COMMUN CONTRE LA HAUSSE DES TARIFS

Toutefois, la réaction ne s'est pas fait attendre. À l'initiative du Mouvement d'éducation populaire et d'action communautaire du Québec (MÉPACQ), un appel était lancé lors du Forum social québécois pour fonder une vaste coalition en vue de s'opposer à la hausse des tarifs.

Vingt-trois organisations, dont le Collectif pour un Québec sans pauvreté, la Fédération des femmes du Québec (FFQ), la Fédération nationale des enseignantes et enseignants du Québec (FNEEQ-CSN), le Front populaire en réaménagement urbain (FRAPRU) et l'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ), représentant en tout plusieurs centaines de milliers de personnes, ont répondu à l'appel.

Ainsi, le 27 octobre dernier, la coalition qui s'est formée s'est dite prompte à répondre vigoureusement aux politiques régressives du gouvernement libéral. Elle s'est notamment opposée à toute nouvelle tarification dans les services publics et s'est dite en faveur d'un financement adéquat des services publics et des programmes sociaux par un impôt progressif sur le revenu.

Parions que l'opposition aux hausses de tarifs occupera une place importante dans les mois à venir.

suite d'article : MBA

à une qualité supérieure dans l'éducation ». L'accessibilité est une autre source d'inquiétude. Alors que Daniel Simeone pense que le programme de MBA « n'aura pas de difficulté à remplir les places », il souligne que « ce seront des personnes bien différentes qui occuperont ces places ». Le président de l'Association des professeurs et bibliothécaires de McGill (MAUT), professeur de droit et membre du Sénat de McGill, Richard Janda, craint que la possibilité d'attirer « les meilleures têtes, et non pas les plus riches, ne soit compromise ». Monsieur Janda souligne d'ailleurs que la décision est issue du Conseil d'administration de l'Université, composé à majorité de membres

externes.

Bien que n'ayant pas été encore autorisée par la Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, la décision de l'université sème aussi l'inquiétude au sujet de la propagation du modèle dans d'autres programmes et universités. Les programmes de droit au Québec seraient « de toute évidence la prochaine cible », selon le président du PGSS-McGill, car « dans le reste du pays ils sont souvent déréglementés ». Et McGill n'est pas la seule université séduite par l'idée de la privatisation. La semaine dernière, le journal de Concordia, *The Link*, citait la présidente de l'Université Judith Woodsworth, recommandant des frais de scolarité déréglementés à l'américaine pour son établissement.

suite d'article : REFLEXION

Selon le Conseil exécutif, il semble primordial d'être en mesure de contrer les attaques avant de pouvoir exiger une réforme de l'AFE. Cependant, il ne faut pas délaissier ce dossier pour autant, mais en faire une campagne « parallèle ». En effet, la fin du mandat de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire (FCBÉM), qui représente une menace potentielle de hausse de l'endettement étudiant, exige que l'ASSÉ soit proactive sur ce sujet. La question du détournement des pensions alimentaires pour enfants ferait également partie de cette campagne sur l'AFE. En revanche, la délégation de l'exécutif national a tenu à faire remarquer le « danger » que constituerait l'inclusion de l'AFE dans la plateforme. Selon elle, la satisfaction de certaines des revendications sur ce point, soulageant quelque peu les plus démunies, constituerait la justification parfaite d'une hausse des tarifs.

Sur la question de la réforme de la fiscalité, il a été discuté que l'impôt sur les entreprises, mesure constamment mise de l'avant par l'ASSÉ, semble être plus difficile à justifier dans le contexte de la crise économique. Le rajout de paliers d'imposition

permettant d'aller chercher de l'argent chez les plus nantis paraît plus facile à défendre. En plus de cette dernière mesure, la plateforme devrait aussi comprendre des revendications sur l'évasion fiscale et les abris fiscaux.

À la fin des débats sur la plateforme de revendications, un consensus semble s'être établi sur l'importance de mettre au premier plan la lutte contre la hausse des tarifs. La délégation de la SOGEECOM semblait également d'accord, affirmant que la plateforme votée lors de sa dernière assemblée était conciliable avec cette orientation de la campagne.

DES REVENDICATIONS À L'ACTION

Concernant le plan d'action, les délégations présentes semblaient s'entendre sur le fait qu'il devrait s'articuler d'abord grâce à une pétition contre la hausse des tarifs et pour une réforme de la fiscalité. Un appel à l'action avant le dépôt du budget serait ensuite lancé, précédant de quelques semaines une grande manifestation nationale. L'ensemble de la campagne serait réalisé grâce à un appel de solidarité visant la participation de nombreux autres acteurs sociaux.

Pour ce qui est de la campagne parallèle sur l'AFE, plusieurs actions à l'automne viseraient à obtenir le rapatriement des sommes du nouveau programme fédéral de bourses, afin de les destiner entièrement à l'AFE. À plus long terme, l'exécutif a suggéré de forcer le gouvernement à mettre sur pied une table de négociation pour une réforme en profondeur de l'AFE.

L'ÉQUIPE DU JOURNAL

L'Ultimatum est produit par le Comité journal de l'ASSÉ et ses collaborateurs et collaboratrices.
 Rédaction : Étienne-David Bellemare, José Brabant, David Clément, Richard Huot, Nadia Hausfather, Michel Lambert, Alexandre Leduc, Gabriel Nadeau-Dubois, Christian Pépin, Martin Robert, Étienne Simard, Camille Tremblay-Fournier, Arnaud Theurillat-Cloutier, Myriam Thibault, Julien Vadeboncoeur
 Révision : Chloé Domingue-Bouchard, Iraïs Landry, Gabriel Nadeau-Dubois, Martin Robert, Arnaud Theurillat-Cloutier
 Mise en page: Arnaud Theurillat-Cloutier

Graphisme : Arnaud Theurillat-Cloutier
 Caricatures : Valérie Gadbois
 Photographies : Étienne David-Bellemare, Pierre-Luc Daoust, Richard Huot, Gabriel Nadeau-Dubois
 Tirage: 12 000 exemplaires
 Ce journal est imprimé sur du papier 100 % recyclé par des travailleurs et travailleuses syndiqué-e-s.
 Dépôt légal à la Bibliothèque Nationale du Québec : ISSN : 61999, No. 619994

AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES

Hausse de l'endettement étudiant à l'horizon ?

Fin du mandat de la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire

CHRISTIAN PÉPIN, ÉTUDIANT EN SOCIOLOGIE

Lors du dépôt du budget fédéral 2008, le gouvernement Harper annonçait la création du nouveau Programme canadien des bourses aux étudiants (PCBÉ) et étudiantes. Si c'est plus de 500 millions de dollars qui devaient être distribués à l'échelle canadienne en bourses d'études dès cet automne, Québec n'a toujours pas obtenu sa juste part. À défaut d'une résolution du conflit avant le 5 janvier 2010, les étudiants et étudiantes pourraient voir leur endettement grimper dès le début de l'an prochain.

Le PCBÉ vise entre autres à remplacer la Fondation canadienne des bourses d'études du millénaire (FCBÉM), une fondation privée qui avait vu le jour en 1999 afin de favoriser une meilleure accessibilité aux études à travers le pays. Concrètement, cette fondation s'est vu accorder des sommes importantes, qui allaient être distribuées sous forme de bourses d'études durant une décennie. Suite à des négociations intensives, le gouvernement du Québec avait obtenu un droit de retrait afin que les sommes octroyées pour la belle province soient transférées directement vers l'Aide financière aux études (AFE).

À quoi ont servi ces sommes? À la diminution de l'endettement étudiant. Avec un transfert d'argent de 70 à 80 millions de dollars, cela a permis une diminution de 25 % du plafond de prêt. En d'autres mots, au lieu de voir leur facture d'endettement augmentée, beaucoup d'étudiants et étudiantes ont reçu une aide supplémentaire sous forme de bourses.

Avec le mandat de la FCBÉM qui tire à sa fin, il semble inquiétant que les sommes du nouveau programme canadien n'aient pas été encore transférées vers l'AFE. Lors de la

création du Programme canadien de prêts aux étudiants (PCPÉ) et étudiantes, le gouvernement du Québec avait réussi à faire valoir un droit de retrait sans condition étant donné que l'AFE était de nature relativement équivalente. Quant au nouveau programme canadien de bourses, le gouvernement Harper juge cette fois que l'AFE n'est pas équivalente, et c'est pour cette raison qu'il tarde encore à verser les sommes au programme québécois.

Rappelons que la ministre Courchesne avait déjà fait valoir en commission parlementaire que Québec prévoyait faire usage du droit de retrait afin de respecter la compétence provinciale en matière d'éducation. Au moment de l'étude des crédits après le dernier budget, elle avait fait savoir que c'est près de 80 millions qui seraient revendiqués au gouvernement fédéral. Par contre, une analyse plus fine des sommes disponibles démontre que c'est plus de 100 millions de dollars qui devraient revenir à l'État québécois pour le régime d'AFE. Cela s'explique par le fait que la population étudiante québécoise représente environ entre 23 à 25 % de la population étudiante canadienne.

Au cabinet de la ministre Courchesne, la réponse est la même depuis le mois

d'août dernier. « Les étudiants [et étudiantes] ne subiront aucun impact », a rétorqué l'adjointe administrative de la ministre Courchesne, Madame Madeline Rhéaume, lors du dernier entretien téléphonique avec l'Ultimatum. Ainsi, le gouvernement québécois a promis de garantir les sommes la session prochaine si les négociations s'avéraient toujours infructueuses d'ici le 5 janvier prochain. Malgré la bonne foi affichée du gouvernement dans le dossier, il est à prévoir que le gouvernement fédéral n'accordera pas à temps les sommes importantes pour garantir minimalement le plafond de prêt. Est-ce que le gouvernement du Québec tiendra sa parole quant à son engagement d'injecter de nouvelles sommes afin que la facture d'endettement des étudiants et des étudiantes n'augmente pas?

Le mouvement étudiant restera vigilant dans cette affaire. Rappelons également que l'ASSÉ souhaite lutter plus largement cette année pour une réforme en profondeur du régime d'AFE. L'ASSÉ souhaite améliorer l'admissibilité au programme, hausser substantiellement les allocations versées et réduire l'endettement étudiant.

Statistique Canada révèle ses données sur les frais de scolarité

Le mardi 20 octobre dernier, Statistique Canada publiait les données tirées de l'Enquête Frais de scolarité et de subsistance des étudiants à plein temps dans les universités et collèges du Canada qui confèrent des grades. Selon l'organisme gouvernemental, les étudiants et étudiantes inscrits et inscrites au premier cycle d'études universitaires au Québec en 2009-2010 ont vu augmenter leurs frais de scolarité de 4,2 % par rapport à l'année précédente, passant de 2 180 \$ à 2 272 \$. Cette augmentation est supérieure à celle de la moyenne canadienne qui est de 3,6 %. Alors que le gouvernement québécois a décidé de procéder à un dégel des frais de scolarité au moins jusqu'en 2012, les provinces de Terre-Neuve-et-Labrador et du Nouveau-Brunswick n'ont pas procédé à des hausses cette année. La Nouvelle-Écosse a même diminué ses frais exigés de 3,1 %.

Pour les cycles supérieurs, l'augmentation est légèrement plus importante. En moyenne, les frais de scolarité à la maîtrise et au doctorat sont passés, au Québec, de 2 219 \$ en 2008-2009 à 2 316 \$ (+4,4 %) en 2009-2010. Par ailleurs, Statistique Canada mentionne qu'à l'échelle du pays, les frais supplémentaires obligatoires, s'ajoutant aux frais de scolarité, ont augmenté de 6,8 %.

Source : STATISTIQUE CANADA. «Frais de scolarité universitaires», 20 octobre 2009, [http://www.statcan.gc.ca/daily-quotidien/091020/dq091020b-fra.htm].

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Écoles publiques vs écoles privées : un « apartheid scolaire »

Retour sur la Semaine pour l'école publique de la FAE

GABRIEL NADEAU-DUBOIS, ÉTUDIANT EN HISTOIRE, CULTURE ET SOCIÉTÉ

Du 5 au 9 octobre dernier se tenait la Semaine pour l'école publique de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), syndicat qui représente environ 30 000 enseignantes et enseignants (le tiers du personnel enseignant au Québec) du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes. Appuyée par l'ASSÉ, mais aussi par plusieurs autres organisations du monde de l'éducation*, la semaine se voulait une occasion de promouvoir et de mettre en valeur le bien commun que représente l'école publique, dans un contexte où elle est fréquemment dévalorisée face au privé.

Le mercredi 7 octobre, la FAE publiait une recherche du chercheur Jean-François Landry portant sur le financement public des écoles privées et qui visait à déconstruire les mythes fréquemment véhiculés sur cet enjeu sensible. Contredisant la croyance populaire selon laquelle les écoles privées ne reçoivent que 60 % de ce qu'il en coûte au public pour la formation d'un élève, l'étude dévoilait l'existence d'allocations locatives pour les bâtiments, la remise de reçus d'impôts pour dons privant l'État de 200 M\$ entre

2005 et 2008, l'émission d'autres reçus d'impôt pour l'enseignement religieux (à hauteur de 3 M\$ en 2007 seulement pour le Collège Regina Assumpta) et l'obtention de juteuses subventions pour les infrastructures (à hauteur de 700 000\$ pour le Collège Notre-Dame en 2007). La recherche souligne aussi le fait que cinq provinces canadiennes ne subventionnent pas du tout les écoles privées. D'ailleurs, le cas de l'Ontario est probant sur un autre aspect : le taux de fréquentation des écoles privées continue d'augmenter de 5% par année malgré l'absence de financement étatique, contredisant de ce pas le mythe voulant qu'un arrêt des subventions cause une baisse draconienne de la fréquentation des établissements privés. « L'État doit cesser de soutenir un réseau qui s'apparente à une forme d'apartheid scolaire » concluait Pierre Saint-Germain, président de l'organisation syndicale.

Le lendemain, la fédération organisait une vaste opération de visibilité sur les autoroutes de la métropole dans le cadre de sa semaine sur l'école publique. Dès les premières minutes de l'heure de pointe, d'immenses bannières furent hissées sur des viaducs enjambant cinq autoroutes majeures à Montréal. Les enseignants et

enseignantes de niveau primaire et secondaire affilié-e-s à la FAE s'étaient donné rendez-vous à l'aurore et ont affiché leur revendication à plusieurs milliers d'automobilistes de la métropole. À partir de 6h45, des bannières portant l'inscription « STOPPONS LES FONDS PUBLICS AUX ÉCOLES PRIVÉES » furent affichées sur la totalité des autoroutes permettant d'entrer à Montréal en provenance de la Rive-Nord, soit les autoroutes 13, 15, 19 et 25. Les membres de l'Alliance des professeurs de Montréal ont brandi des bannières semblables au-dessus de l'autoroute 40, en direction est et ouest. D'autres syndiqué-e-s de la Fédération ont participé à l'action sur les autoroutes 5 et 50, traversant



JEUDI LE 8 OCTOBRE DERNIER LA FÉDÉRATION AUTONOME DE L'ENSEIGNEMENT (FAE) ORGANISAIT UNE VASTE OPÉRATION DE VISIBILITÉ SUR LES AUTOROUTES DE MONTRÉAL DANS LE CADRE DE SA SEMAINE SUR L'ÉCOLE PUBLIQUE.

PHOTO : GABRIEL NADEAU-DUBOIS

toutes deux l'agglomération de Gatineau, en Outaouais.

* La Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), la Fédération québécoise des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement (FQDE), la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ), la Fédération des associations étudiantes universitaires québécoises en éducation permanente (FAEUQEP) et le Mouvement québécois des adultes en formation (MQAF).

L'Ultimatum attend vos réactions

En accord avec ses principes de démocratisation de l'information, le journal l'Ultimatum souhaite devenir une tribune où tous et toutes peuvent s'exprimer. Nous attendons donc vos opinions, commentaires, impressions ou critiques sur des articles parus dans l'Ultimatum ou sur des sujets abordés à l'ASSÉ. Écrivez-nous à l'adresse ultimatum@asse-solidarite.qc.ca.

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE

Une réforme «politiquement régressive»

Entrevue avec Normand Baillargeon sur les dix ans de la réforme de l'éducation

MARTIN ROBERT, ÉTUDIANT EN HISTOIRE, CULTURE ET SOCIÉTÉ

Normand Baillargeon est professeur au Département d'éducation et de pédagogie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM). Il a récemment signé l'ouvrage *Contre la réforme. La dérive idéologique du système d'éducation québécois*.

Ultimatum : La réforme de l'éducation au Québec aura bientôt une décennie. Dans quel contexte cette réforme a-t-elle été instaurée au Québec et de quelle façon l'a-t-on développée?

Normand Baillargeon : La réforme, rebaptisée depuis Renouveau pédagogique, fait suite aux États généraux de l'éducation tenue au milieu des années 90. Mais je pense qu'elle en a détourné les demandes de renforcement du curriculum au profit d'une mutation pédagogique qui transforme substantiellement la nature de l'éducation.

Cette réforme a essentiellement été pensée dans les facultés des sciences de l'éducation et au MELIS [Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport] et elle a, hélas, été implantée sans qu'on ait procédé à une véritable mise à l'épreuve de ses idées fondatrices. Le moins que l'on puisse dire, enfin, est que ses promoteurs [et promotrices], enthousiastes et promettant mer et monde, n'ont fait preuve ni de grande vertu pédagogique dans l'exposé de leurs idées ni d'une réelle volonté d'entendre des positions critiques ou dissidentes.

U. : En quoi consistent essentiellement les changements que cette réforme met en place en éducation?

N.B. : Il faut distinguer ici ce qu'elle mettait en avant et ce qu'on pouvait craindre qu'elle mette réellement en place.

La réforme préconisait un apprentissage par mise en situation complexe devant favoriser le développement de compétences, jugées préférables à la simple transmission de connaissances et présumées transférables. Elle visait par là à contrer le décrochage et promettait de motiver les élèves. Elle se présentait en outre comme politiquement progressiste et pédagogiquement humaniste.

Ses critiques, dont moi, craignaient qu'elle cause un

« On devrait réaffirmer le statut de l'école comme institution de formation de l'autonomie et de la raison, visant à former des individus libres et émancipés par la transmission de savoirs, et non des travailleurs dociles et compétents. »

Normand Baillargeon

recul des savoirs, qu'elle soit particulièrement défavorable aux enfants qui n'ont pas, avant d'arriver à l'école, ce que les moyens pédagogiques préconisés leur demanderaient de mettre en œuvre et donc qu'elle soit politiquement régressive. Enfin, qu'elle conduise à des dérives « endoctrinaires » et à une logique de soumission de l'école au marché.

U. : Quelle était la perception du milieu de l'éducation vis-à-vis ce projet de réforme lors de son établissement? Cette perception s'est-elle modifiée au cours des dernières années? Si oui, comment?

N.B. : Des voix critiques se sont fait entendre dès le début, mais non sans difficulté. L'adhésion des enseignants [et enseignantes] plus enthousiastes est probablement moindre à présent, tant les carences et les promesses non tenues ont été nombreuses.

U. : Quelles conclusions peut-on tirer aujourd'hui des effets de la réforme sur le milieu de l'éducation primaire et secondaire?

N.B. : Il faudra faire un bilan précis des effets de la réforme. Ceux dont nous disposons, provisoires, ne sont pas encourageants.

U. : Quelles seraient, selon vous, les avenues à préconiser en ce qui concerne la réforme pour les prochaines années?

N.B. : Ce que nous mettons de l'avant devrait être scientifiquement plausible, avoir été mis à l'épreuve et participer d'un principe de précaution pédagogique, appelant à ne pas nuire aux enfants. Les processus décisionnels devraient être transparents et démocratiques. On devrait réaffirmer le statut de l'école comme institution de formation de l'autonomie et de la raison, visant à former des individus libres et émancipés par la transmission de savoirs, et non des travailleurs dociles et compétents. On devrait exiger de la société qu'elle s'adapte à l'école, et non l'inverse. On devrait soigneusement éviter de confondre progressisme politique et progressisme pédagogique. On devrait enfin renforcer la formation des maîtres et revaloriser la profession. Bien d'autres choses encore, mais ce sont là les principales, selon moi.

former des individus libres et émancipés par la transmission de savoirs, et non des travailleurs dociles et compétents. On devrait exiger de la société qu'elle s'adapte à l'école, et non l'inverse. On devrait soigneusement éviter de confondre progressisme politique et progressisme pédagogique. On devrait enfin renforcer la formation des maîtres et revaloriser la profession. Bien d'autres choses encore, mais ce sont là les principales, selon moi.

Pour en savoir plus, visitez le site de la coalition Stoppons la réforme : www.stopponslareforme.qc.ca.

PROJETS DE LOI SUR LA GOUVERNANCE

La ministre continue d'ignorer les communautés collégiales et universitaires

DAVID CLÉMENT, ÉTUDIANT EN SCIENCES SOCIALES

«Les commissions parlementaires, ce sont des endroits où on va une fois que les décisions sont prises, [où] l'on soumet les décisions aux parlementaires.»

Jacques Dupuis, leader parlementaire du gouvernement libéral

Le 1er septembre dernier, la Commission de l'éducation de l'Assemblée nationale du Québec débutait une consultation générale sur les projets de loi 38 et 44 concernant la gouvernance des cégeps et des universités, où plus de 40 organisations ont présenté leur mémoire de vive voix aux membres de la Commission.

Lors des auditions, la majorité des organisations syndicales et étudiantes y sont allées d'une voix commune contre les projets de loi présentés par la ministre Courchesne, ainsi qu'à l'encontre de la logique de l'entreprise privée qui les sous-tend. Toutefois, deux organisations étudiantes, la Fédération étudiante collégiale du Québec et la Fédération étudiante universitaire du Québec, n'ont pas été solidaires des organisations représentant les communautés collégiales et universitaires devant la Commission. En effet, ces deux organisations et certaines de leurs associations membres ont littéralement donné leur appui aux projets de loi, en demandant quelques modifications mineures, mais sans tenter de contrer leur adoption. L'ensemble des autres organisations syndicales et étudiantes, dont l'ASSÉ, a pour sa part exigé le retrait pur et simple des dits projets de loi, en affirmant haut et fort leur opposition au renforcement des intérêts privés au sein des institutions d'enseignement postsecondaire. Ces voix syndicales et étudiantes étaient claires sur la nécessité de retirer les projets de loi immédiatement.

Les auditions devant la Commission ont aussi permis de dévoiler les réels intérêts derrière le type de



À L'APPEL D'ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES ET DE PLUSIEURS SYNDICATS UNIVERSITAIRES, UNE MANIFESTATION CONTRE LES PROJETS DE LOI SUR LA GOUVERNANCE A RASSEMBLÉ PLUS DE 500 PERSONNES LE 1ER OCTOBRE DERNIER DANS LES RUES DE MONTRÉAL.

PHOTO : PIERRE-LUC DUCLOS

gestion proposé par la ministre, soit l'élargissement des liens entre les besoins du secteur privé et les institutions d'enseignement ainsi que l'épuration des communautés internes des instances décisionnelles de ces établissements. En effet, alors que la ministre de l'Éducation affirmait que les craintes des communautés internes des établissements n'étaient pas fondées quant aux conséquences des projets de loi, l'Ordre des comptables en management accrédités du Québec, la Fédération des chambres de commerce du Québec ainsi que l'Institut sur la gouvernance des organisations privées et publiques (IGOPP) ont présenté lors de cette Commission les réels tenants et aboutissants des projets de loi 38 et 44. D'ailleurs, l'un des représentants de l'IGOPP s'est même permis une attaque en règle contre le fondement même du mode de gestion présent dans les cégeps et les universités, en affirmant entre autres que c'était

suite d'article : FRONT COMMUN

méthode de financement et un remodelage de la formule des cotisations afin de la rendre plus équitable. L'autre axe de négociation commun aux trois centrales est la question des droits parentaux et de la conciliation travail-famille. Les syndiqué-e-s revendiquent en effet « une harmonisation de la Loi sur l'assurance parentale avec les conventions collectives » ainsi que l'adoption « d'une loi cadre sur la conciliation travail-famille », résume Gilles Dussault.

UNE STRATÉGIE DE NÉGOCIATION PARTICULIÈRE: « TALK LOW AND CARRY A BIG STICK » SELON LE SISP

Les porte-paroles du front commun avaient déjà annoncé, il y a quelque mois, qu'ils avaient l'intention de débiter les négociations le plus tôt possible, afin d'en arriver à une entente avec le gouvernement avant l'échéance du décret, soit le 1er avril prochain. Appelés à justifier cette stratégie singulière par l'*Ultimatum*, les leaders syndicaux corrigent le tir. Mario Roy, responsable des négociations à la CSN : « C'est pas parce qu'on veut négocier rapidement qu'on est naïfs ou qu'on est prêts à plus de compromis. Ce n'est pas ça du tout. » Même son de cloche du côté du SISP : « Il y a un proverbe en anglais qui dit : Talk low and carry a big stick. Ça veut dire, ça, que, quand t'as un gros bâton dans les mains, t'as pas besoin de parler fort. Cette négociation-ci, ça va surtout être une question d'autorité morale. » Selon eux, la prolongation des négociations avantage surtout la partie patronale : « Plus la négociation traîne, moins les syndicats ont de chances, parce que plus le temps s'étire, plus le gouvernement peut trouver l'occasion de faire prévaloir son point de vue, puis d'arriver avec une loi spéciale. », déclarait Gilles Dussault. Mario Roy renchérit : « La dernière fois que le gouvernement a laissé traîner les négociations, il a pris neuf mois à répondre à nos demandes salariales. Pendant ce temps-là, les gens n'ont pas d'augmentations de salaire. Et quand on arrive après ça pour négocier de la rétroactivité, c'est extrêmement difficile. »

« On dit au gouvernement : t'as cinq mois où il y aura de la pression, mais pas de grèves, pas de moyens de pression lourds. Si tu négocies de bonne foi, t'as cinq mois pour arriver à un règlement. Tu dis que tu veux pas nous décréter? Vas-y, négocie! Parce que la dernière fois, ils n'ont pas négocié du tout. » conclut monsieur Roy.

SUR LA HAUSSE DES TARIFS : VERS UNE ALLIANCE AVEC LE MOUVEMENT ÉTUDIANT ET COMMUNAUTAIRE ?

La récente annonce du gouvernement Charest d'augmenter les tarifs a créé un large débat sur les finances publiques du Québec, ainsi que sur la fiscalité. Rappelons d'ailleurs que la présidente de la CSN, Claudette Carbonneau, avait déclaré quelques jours plus tôt en conférence de presse qu'elle était « prête à débattre » sur la question avec le gouvernement. Appelée par l'*Ultimatum* à expliciter cette déclaration et à expliquer ses implications pour le front commun, Madame Carbonneau déclarait : « Au fond, on veut pas s'embarquer dans un débat comptable, mais ce qui nous intéresse, d'une part, c'est de faire un débat de revalorisation des services publics, de définition du projet de société dans lequel on veut vivre, et après, c'est clair que, oui, il faut se partager la facture, mais en fonction de valeurs de justice et d'équité entre les citoyens [et citoyennes]. » Le ton était plus optimiste du côté du SISP lorsque son porte-parole a été questionné sur les possibilités d'alliance

« Si le monde étudiant s'approche en disant aux syndicats "on voudrait parler, nous autres on pense telle chose, y'as-tu moyen de faire un front commun", alors pourquoi est-ce que les [dirigeants et] dirigeants syndicaux ne voudraient pas ? »

Gilles Dussault, porte-parole du SISP

entre le mouvement syndical et d'autres mouvements sociaux contre de possibles hausses de tarifs : « Si le monde étudiant s'approche en disant aux syndicats "on voudrait se parler, nous autres on pense telle chose, y'as-tu moyen de faire un front commun", alors pourquoi est-ce que les [dirigeantes et] dirigeants syndicaux ne voudraient pas ? »

Dans le même ordre d'idées, le 29 octobre dernier, lors du grand rassemblement final de la tournée du front commun, Michel Ducharme, président du Conseil régional

FTQ Montréal métropolitain déclarait : « On a le défi de rassembler toute la population et on va le relever. », ouvrant ainsi la porte à une collaboration avec d'autres organisations. Lors du même événement, Claudette Carbonneau concluait son discours de façon triomphale : « Entamons une

« Négociers sans rapport de force significatif, on peut douter des résultats. »

Pierre Saint-Germain, président de la FAE

« Si le monde étudiant s'approche en disant aux syndicats "on voudrait parler, nous autres on pense telle chose, y'as-tu moyen de faire un front commun", alors pourquoi est-ce que les [dirigeants et] dirigeants syndicaux ne voudraient pas ? »

UN FRONT COMMUN QUI NE FAIT PAS L'UNANIMITÉ : LA FAE DUBITATIVE

Si le front commun affiche sa confiance de façon triomphante, la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), une des rares organisations syndicales ne faisant pas partie du front commun, est plus dubitative sur les résultats potentiels du front commun. Le président de la fédération regroupant le tiers du personnel enseignant du Québec (27 000 enseignants et enseignantes du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle), Pierre Saint-Germain, se montrait en effet beaucoup moins optimiste que les porte-paroles du front commun lorsqu'interrogé par l'*Ultimatum*. « On est sceptiques de régler avec la loi 43 entre les dents. Ça nous laisse perplexe. Il faut vraiment présumer de l'extrême bonne foi du gouvernement alors que c'est le même gouvernement qui a imposé le décret. » affirmait-il au journal de l'ASSÉ. « Négocier sans rapport de force significatif, on peut douter des résultats. » concluait-il. Est-ce la raison pour laquelle la FAE ne fait pas partie du front commun? Monsieur Saint-Germain n'a pas voulu s'avancer sur les raisons précises de la non-participation de son organisation au front historique,

se limitant à déclarer que « la FAE n'était pas contre a priori, mais que les discussions entre nous [la FAE et le front commun] concernant les stratégies et les modalités à adopter n'ont pas débouché sur des conclusions satisfaisantes ». Mentionnons toutefois au passage que, dans un numéro

récent de *L'Autonome*, la revue de la FAE, le président affirmait : « Nous devons malheureusement constater qu'au-delà des discours sur l'unité, certaines organisations ne manifestent pas dans les faits toute l'ouverture affichée. », sous-entendant ainsi que la non-participation de la FAE au front commun relèverait d'un refus de la part d'une des trois grandes organisations y participant.

Au lendemain de la signature de l'entente entre la FTQ, la CSN et le SISP, la présidente du Conseil du Trésor du Québec, Monique Gagnon-Tremblay, annonça son intention de négocier rapidement. On peut donc s'attendre à une évolution rapide du dossier.

La FTQ ne répond pas à l'Ultimatum

Le porte-parole de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, Michel Arseneault, n'a pas été en mesure de répondre aux questions de l'*Ultimatum* dans un délai raisonnable, ne se manifestant pas au rendez-vous prévu. Il se trouvait alors à Québec, déposant les revendications du front commun et y allant aussi en conférence de presse d'une déclaration pour le moins surprenante. Monsieur Arseneault y affirma en effet son opposition à la tenue d'une enquête publique sur le milieu de la construction au Québec. Rappelons que la section construction de la FTQ fut elle aussi passablement écorchée par les médias dans les dernières années, notamment par rapport à ses liens avec les motards criminalisés.

LA RÉFORME

- ☑ affaiblit le droit à l'éducation
- ☑ malmène l'égalité des chances

LES GRANDES VICTIMES

- ☑ les jeunes en difficulté
- ☑ les enfants des milieux défavorisés

ET POURTANT, UNE AUTRE ÉCOLE EST POSSIBLE...

FAE
FÉDÉRATION AUTONOME DE L'ENSEIGNEMENT
www.lafae.qc.ca

FÉMINISME

Contre-attaque des néo-conservateurs anti-choix sur les campus

CAMILLE TREMBLAY-FOURNIER, ÉTUDIANTE EN SOCIOLOGIE

Dernièrement, nous avons pu observer diverses tentatives des groupes anti-choix de restreindre l'accès à l'avortement. Parmi eux, « Campagne Québec vie » a fait particulièrement jaser : en octobre, des étudiantes et étudiants de McGill ont perturbé pendant près de trois heures le déroulement d'une conférence de ce groupe sur le campus, résistant à la police et au service de sécurité de l'établissement. L'événement, organisé par le club étudiant « Choose Life », faisait un rapprochement entre l'avortement et l'Holocauste.

Ce type d'activités de « dialogue » peut paraître anachronique dans les établissements scolaires d'un pays où l'avortement est un important acquis du féminisme. On assiste pourtant actuellement à une recrudescence de groupes anti-choix qui se manifestent avec de plus en plus de moyens.

STRATÉGIE LÉGISLATIVE

Notons d'abord que l'avortement, au Québec et au Canada, n'est pas un droit constitutionnel et n'a même jamais été légalisé : il fut plutôt décriminalisé par la Cour Suprême en 1988. L'accès à l'avortement n'est donc pas en soi protégé par la loi.

Nous sommes ainsi témoins du dépôt de multiples projets de loi visant à entraver la pratique de l'avortement dans

une optique de recriminalisation. Les objectifs sont clairs : donner un statut juridique au fœtus par des législations qui suscitent facilement l'adhésion et limiter l'accessibilité à l'avortement par des mesures connexes.

Le plus célèbre projet de loi fédéral en ce sens est probablement le C-484, qui visait à criminaliser la mort d'un enfant non-né (fœtus) lors d'une infraction causant la mort de la mère. Plus récemment au Québec, le projet de loi 34 visait l'imposition de plusieurs contraintes matérielles à la pratique de l'avortement, prétextant une volonté de protéger la santé des mères avec comme conséquence l'impossibilité pour les cliniques de se conformer aux normes. De telles stratégies législatives visent donc à contourner la réouverture d'un débat public sur l'avortement, tout en en facilitant une recriminalisation.

PASSER À L'ACTION

À ce jour, devant l'échec des pressions législatives, les « anti-choix » contre-attaquent avec une stratégie ayant plutôt comme objectif de susciter le débat. Nous sommes donc témoins de manifestations et de vigiles installées devant des cliniques d'avortement. Cet automne, « Campagne Québec vie » orchestrait le volet québécois de la campagne « 40 jours pour la vie ». Le Collectif féministe

pro-choix « La Riposte » a répondu en organisant à Montréal des anti-vigiles qui faisaient la promotion du libre choix de la maternité, sous la thématique des sept pêchés capitaux.

La présence de groupes « anti-choix » comme « Choose Life » sur les campus est inquiétante. Plusieurs contestent la tenue d'événements antiavortements organisés par des groupes qui profitent du cadre universitaire pour légitimer leurs propos et leurs actions. Ceux-ci ne font pas d'éducation à la santé reproductive, mais culpabilisent plutôt les femmes.

Il est absurde qu'au même moment, plusieurs services pouvant aider les femmes à être autonomes par rapport à leur sexualité, tels que les cours d'éducation sexuelle à l'école, disparaissent. Cette orientation s'inscrit dans une conception particulière des services sociaux qui suggère d'investir dans les futures familles, par la protection d'enfants non-nés, plutôt que pour les femmes, et ce, afin d'obtenir à terme une plus grande égalité entre les individus. On est bien loin de la revendication de « l'égalité ici et maintenant », si chère aux militantes et militants pour l'égalité des sexes. Une résistance s'impose donc à toutes ces stratégies d'attaque au droit à l'avortement, que ce soit dans la rue ou sur les campus.

CHRONIQUE CULTURELLE

Contre-propagande sur grand écran

Critique de cinéma - *Capitalism : A Love Story*

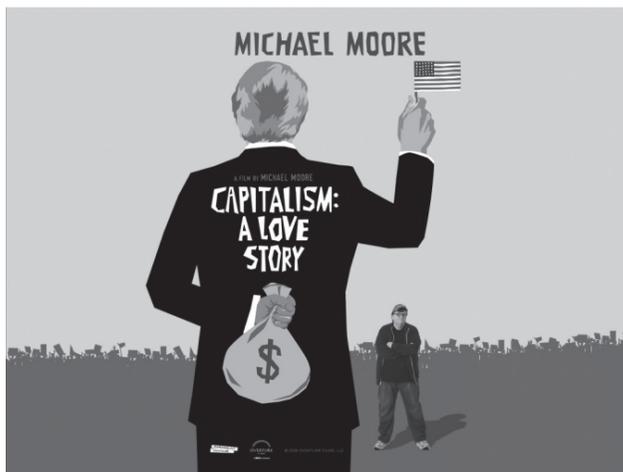
JOSÉE BRABANT, ÉTUDIANTE EN COMMUNICATION, POLITIQUE ET SOCIÉTÉ

J'ai eu du mal à trouver quelqu'un avec qui aller voir le dernier film de Michael Moore, *Capitalism : A Love Story*. Si presque tout le monde a vu – et apprécié – *Bowling for Columbine* ou *Fahrenheit 9/11*, plusieurs semblent désormais

C'est justement ce rêve américain que Moore tente de déconstruire dans ce nouvel opus. D'une part en illustrant que, contrairement à la pensée libérale, le libre-marché ne permet pas exactement à chacun de faire ce qu'il veut, de satisfaire ses propres intérêts; d'autre part en démontrant comment la poursuite de l'intérêt privé, loin de créer le bonheur collectif, accentue l'écart entre riches et pauvres. En effet, c'est une Amérique en voie de devenir Tiers-Monde que nous présente Moore, une Amérique dans laquelle 1% de la population détient plus de richesse que 95% du reste, une Amérique dans laquelle il faut se battre pour avoir accès au

que la réglementation allait s'assouplir dans le domaine financier, que les taxes et impôts allaient diminuer de façon drastique, que les plus grands syndicats allaient être démantelés par différentes combines, que la productivité allait connaître une augmentation de l'ordre de 45% alors que, paradoxalement, un seul revenu n'allait plus suffire à faire vivre une famille de classe moyenne. Et tout ce système n'allait tenir – et ne tient encore – que sur une seule chose : la propagande. La propagande qui véhicule l'idée du rêve américain et qui, pour paraphraser Moore, « entraîne les victimes d'un système à soutenir ce système ».

On pourra bien reprocher à Moore ses démonstrations un peu trop sensationnalistes et ses arguments parfois populistes. N'empêche qu'il est un des rares, sinon le seul, qui parvienne à faire projeter une critique du système établi sur tous les grands écrans d'Amérique du Nord. Le capitalisme est une réalité difficile à cerner, et Moore n'en perce bien sûr que certaines facettes. Cependant, en questionnant l'éthique des dirigeants et dirigeantes politiques et économiques, l'exploitation de la main-d'œuvre américaine, la survie de la classe moyenne ou la capacité de discernement des grands médias, il peut déclencher une certaine prise de conscience chez le public américain. On ne peut qu'espérer que d'autres imitent Michael Moore, que la légitimité d'un système capitaliste devienne une question au goût du jour et que, comme il nous en enjoint à la fin de son film, la prise de conscience se double d'actions.



considérer le célèbre documentariste comme un simple polémiste pour qui chaque controverse, chaque catastrophe politique est prétexte à un succès au box-office. Ceux et celles qui ont une certaine critique du système capitaliste préfèrent s'éviter deux heures de spectacle et d'arguments teintés de démagogie; les autres n'ont que faire de l'analyse d'une crise économique qui a peu affecté le Québec et dont on ne nous parle presque plus, sinon pour nous dire qu'elle est finie. Il est si simple de croire qu'avec un peu d'aide de la part des gouvernements, le système capitaliste retombera sur ses pattes et créera de nouveau richesse et bonheur collectifs.

nécessaire : nourriture, logement, soins de santé. Dans les salons, dans les cuisines, il rencontre les victimes de la bulle immobilière ou des pratiques immorales de leurs employeur-e-s, des dérivés d'un capitalisme érigé en système social, d'un capitalisme qui, va-t-il jusqu'à dire, a eu raison de la démocratie.

Il situe le début de la décadence de l'Empire américain à l'élection de Reagan en 1980, qui s'adjoignit comme plus proche conseiller un homme d'affaires issu de l'élite de Wall Street. À partir de cette époque, étrange corrélation, l'entourage immédiat des dirigeants américains allait être constitué de plus en plus des membres de l'oligarchie bancaire, en même temps

ACTUALITÉ LOCALE Aramark bafoue les syndiquées

La lutte des travailleuses de la cafétéria du Collège de Lionel-Groulx

MYRIAM THIBAUT, ÉTUDIANTE EN SCIENCES HUMAINES

Le 14 octobre dernier, les étudiants et étudiantes du Collège Lionel-Groulx se sont réunis en assemblée générale afin de discuter des mesures à prendre concernant le conflit entre les employées de la cafétéria et leur employeur, Aramark. Une résolution a été prise à l'effet de demander au Collège Lionel-Groulx de faire pression sur l'entreprise Aramark, afin qu'elle modifie sa conduite et ses politiques. Selon la proposition adoptée, si le Collège Lionel-Groulx refusait de se soumettre à cette décision, c'est l'Association générale des étudiants et étudiantes du Collège de Lionel-Groulx (AGEECLG) qui devrait s'en occuper. Cette décision était motivée par le fait que les conditions de travail imposées par Aramark aux travailleuses de la cafétéria ne respectent pas leur convention collective : elles subissent une diminution du nombre d'heures de travail et un refus de leur augmentation salariale (et ce, même si les salaires n'ont pas été augmentés depuis 2 ans). On observe aussi une diminution des portions et de la qualité des produits,

« Devant l'inaction de la direction et la confirmation qu'elle refuserait d'agir dans ce dossier malgré l'antisindicalisme dont fait preuve Aramark, L'AGEECLG s'est vue dans l'obligation d'amorcer elle-même des moyens de pression en solidarité avec les travailleuses de la cafétéria. »

parallèlement à une augmentation des prix. Devant l'inaction de la direction et la confirmation qu'elle refuserait d'agir dans ce dossier malgré l'antisindicalisme dont fait preuve Aramark, L'AGEECLG s'est vue dans l'obligation d'amorcer elle-même des moyens de pression en solidarité avec les travailleuses de la cafétéria. Parmi lesdits moyens de pression, une campagne de pétition a été mise en œuvre; des pancartes, tracts et articles dans les différents journaux du cégep ont été réalisés. Deux boycottages ont aussi été organisés les 30 octobre et 5 novembre dernier. L'AGEECLG sait qu'une diminution de 90% des rendements de la cafétéria a été observée lors du premier boycottage, mais l'étendue des impacts du second n'est toujours pas connue. D'autres actions seront mises en branle si les négociations n'aboutissent toujours pas à une abdication de la part de l'employeur. Devant l'exploitation des travailleuses de la cafétéria, l'AGEECLG est solidaire et ne restera pas immobile comme la direction. L'AGEECLG continuera sa lutte contre Aramark pour l'amélioration des conditions de travail des employées de la cafétéria.

HONDURAS

Zelaya se rapproche, mais à quel prix ?

MICHEL LAMBERT, DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'ORGANISATION ALTERNATIVES

Collaboration de l'organisation non-gouvernementale Alternatives



Au moment d'écrire ces lignes, les négociations entre les troupes du putschiste Micheletti et celles fidèles au président élu, Manuel Zelaya, s'achèvent au Honduras. Un accord portant sur la création d'un gouvernement d'unité nationale, intégrant les putschistes et excluant toujours Manuel Zelaya de la présidence est sur la table. Dans la rue, le Front de résistance, qui exigeait la restitution du pouvoir au président Zelaya, réaffirme que les conditions de ce retour ne sont pas négociables et s'inquiète d'une sortie de crise avec « un pistolet sur la tempe ».

UN VIRAGE À GAUCHE

Instrumentalisé par les secteurs réactionnaires de la société hondurienne (l'armée, l'Église, le pouvoir judiciaire, les grands médias, la bourgeoisie) et le Pentagone, le coup d'État du 28 juin dernier visait notamment à faire renverser le processus de réformes sociales et politiques engagé par un président à l'origine libéral

qui, confronté aux pressions syndicales et sociales, à une inflation exponentielle et aux baisses répétées de la « valeur » des produits d'exportation honduriens, avait lancé en 2008 et 2009 une série de mesures progressistes en faveur des travailleurs et travailleuses et des plus pauvres.

En juillet 2008, lors des célébrations du 29e anniversaire de la révolution sandiniste au Nicaragua, il annonce l'intention du Honduras de rejoindre l'Alternative bolivarienne pour les peuples des Amériques – l'ALBA – constituée entre autres par la Bolivie, Cuba, l'Équateur, le Nicaragua et le Venezuela. En novembre de la même année, il force la main de celui que les putschistes devaient choisir pour le remplacer pour que son pays adhère à PetroCaribe, une initiative vénézuélienne pour fournir du pétrole aux pays de la région à un prix inférieur au prix du marché mondial. La veille de Noël 2008, après avoir abaissé les taux usuraire des banques et créé des programmes de subventions pour les petits producteurs agricoles, Zelaya complète son virage à gauche en proclamant l'augmentation de 60% du salaire minimum. Loin de se réjouir, les entreprises nationales et étrangères, notamment américaines, qui jusque-là utilisent l'excuse de la crise financière pour

geler les salaires à leur plus bas et maintenir leurs marges de profits, prophétisent une nouvelle ère de cataclysmes dans le secteur privé. Selon elles, ces nouvelles mesures ne pourront qu'engendrer des mises à pied de travailleurs et travailleuses, des fermetures et déménagements d'entreprises, etc. En mai, Zelaya commet sans doute l'impair le plus important lorsqu'il dévoile son intention de transformer la base militaire américaine de Soto Cano, base d'opérations des États unis durant la guerre des contras au Nicaragua dans les années 80, en aéroport international! La perspective de la fin de la présence militaire états-unienne dans la région a selon toute vraisemblance incité le président Obama à mettre fin aux ambitions de Manuel Zelaya.

RÉSISTANCES POPULAIRES ET PRESSIONS INTERNATIONALES

Le 21 septembre, soutenu par le Brésil de Lula, Zelaya est de retour à Tegucigalpa, capitale hondurienne, et le pouvoir se lance dans une nouvelle vague de répression. Pourtant, les marches, barrages, événements de protestation et les regroupements de masses se généralisent à travers tout le pays. Le Front de résistance annonce très clairement ses objectifs, qui sont la restauration de la présidence

légitime de Zelaya; la mise en place d'une Assemblée Constituante et la réforme de la Constitution pour la construction d'une démocratie réelle, populaire et souveraine.

Poussé notamment par l'ONU, qui avait annoncé la suspension de l'assistance technique à l'organisation d'élections au Honduras, et par l'Organisation des États américains (OEA), laquelle avait affirmé qu'elle n'allait pas reconnaître les élections du 29 novembre prochain; le gouvernement putschiste fut finalement contraint à s'asseoir à la table de négociations. On peut sans doute conclure que c'est Washington qui aura finalement imposé le processus de médiation « mené » par le président Oscar Arias du Costa Rica, un fidèle allié.

Si le Front de résistance demeure inflexible: « la seule chose que nous pouvons négocier avec le gouvernement de facto est la fixation de la date de leur retrait du pouvoir et du retour immédiat des militaires dans leurs casernes! »; l'accord de Tegucigalpa/San Jose que les putschistes et leurs alliés imposent aux représentants de Zelaya par la mise en place d'un gouvernement « d'unité » pourrait bien signifier un retour en arrière pour nombre des politiques progressistes mises en vigueur dans les derniers mois.

ÉTATS-UNIS

Université à l'américaine

RICHARD HUOT, ÉTUDIANT EN SCIENCE POLITIQUE

Une rencontre d'organisation appelée par le mouvement Students for a Democratic Society (SDS) a eu lieu la fin de semaine des 24 et 25 octobre, sur le campus de l'Université de Rochester, dans l'État de New-York. Une délégation de l'ASSÉ a été invitée à y partager ses expériences. Esquisse de l'éducation au pays de l'oncle Sam.

Les SDS forment une organisation nationale à adhésion individuelle et volontaire. Ils ont existé auparavant entre 1962 et 1969, puis ont resurgi récemment en 2006. Ils comptent pour l'instant près de quatre-vingts chapitres partout aux États-Unis et fonctionnent sur une base locale, en plus des rencontres régionales et d'un congrès national. Les SDS militent principalement contre la guerre, pour la démocratie directe et contre toute hausse de frais de scolarité.

De nombreuses différences de taille existent avec le mouvement étudiant québécois. Aux États-Unis, il n'existe notamment pas de structure syndicale étudiante issue de la base. L'organisation collective y est beaucoup moins présente. Toutefois, des student governments existent; ils correspondent aux associations de campus, gèrent des services et redistribuent des fonds aux clubs, fraternités, sororités et groupes à cause unique. Le financement de ces organisations est parfois relié aux administrations, au rendement de certains placements et à des cotisations.

La marchandisation des universités fait évidemment aussi partie de la réalité universitaire états-unienne. Bien moins accessible qu'au Québec, l'université exige des frais allant de



DES MEMBRES DE STUDENTS FOR A DEMOCRATIC SOCIETY (SDS) LORS DE LEUR DERNIER CONGRÈS. SUR LA BANNIÈRE : « LE CAPITALISME NE FONCTIONNE PAS. UN AUTRE MONDE EST POSSIBLE. » PHOTO : RICHARD HUOT

13 000\$ à 25 000\$ par session, si ce n'est plus. Les campus américains sont divisés entre des community colleges et des universités privées, généralement plus chères et de meilleure qualité. Les études aux États-Unis sont ainsi loin d'être accessibles à tous et toutes. Elles restent entre dix et vingt fois moins chères au Québec. De fait, le maintien de faibles frais de scolarité au Québec est une conséquence directe de l'organisation d'un syndicalisme étudiant combatif depuis les années soixante.

ESPAGNE

« Ce qui nous manque maintenant, c'est une grève générale! »

Manifestation contre la crise en Espagne - Envoyé spécial à Séville

ÉTIENNE DAVID-BELLEMARÉ, ÉTUDIANT EN SCIENCE POLITIQUE

C'est à Séville, capitale de l'Andalousie, qu'a eu lieu le 4 octobre dernier une manifestation « unitaire » organisée par le mouvement syndical « alternatif » ainsi que différents groupes populaires, indépendantistes et d'extrême-gauche. Lors de ce dimanche caniculaire, environ 15 000 personnes (selon les organisateurs et organisatrices) se sont rassemblées pour dénoncer le plan de sauvetage des banques orchestré par le gouvernement au pouvoir, le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE). Les organisations présentes ont également profité de la mobilisation pour mettre de l'avant une série de revendications visant à réclamer davantage de justice pour les travailleurs et travailleuses qui subissent concrètement les effets de la crise économique.

Rappelons que l'Andalousie est aux prises avec le plus haut taux de chômage de l'État, avoisinant les 20% (1 200 000 personnes). Les délocalisations d'entreprises et les mises à pied sont là-bas un sujet quotidien. À Séville, ville de près d'un million de personnes, 200 000 chômeurs et chômeuses tentent de survivre à la crise économique, pendant que les banquiers reçoivent pour leur part les grâces de l'État. Mais cela n'a pas empêché les travailleurs et travailleuses, chômeurs et chômeuses ou prestataires sociaux de prendre la rue et d'entamer un automne intense en luttes ouvrières et sociales en lançant la campagne de mobilisation « Devant la crise, répartition du travail et de la richesse ».

MESURES D'AIDE IMMÉDIATE ET ATTAQUES AU CAPITALISME

Les manifestants et manifestantes de la coalition syndicale et populaire ont déposé leurs revendications aux portes du parlement andalou. Ils et elles réclament notamment un « revenu de base universel » (une forme de revenu de citoyenneté), un régime de pension d'au moins 1000 euros par mois, l'équivalent du salaire minimum, une réduction des heures de travail nécessaires afin d'avoir accès à l'assurance-chômage, ainsi que des services publics universels, gratuits, de qualité et qui sollicitent la participation de la société.

Ces demandes ne représentent pas en soi une rupture avec le système capitaliste, mais visent plutôt



SÉVILLE - LE CORTÈGE DE LA MANIFESTATION DU 4 OCTOBRE CONTRE LA CRISE ÉCONOMIQUE. PHOTO : ÉTIENNE DAVID-BELLEMARÉ

à assurer un minimum de dignité et l'amélioration des conditions de vie des dépossédé-e-s. Néanmoins, ces demandes sont constamment accompagnées d'une analyse plus globale de la situation, qui vise à dénoncer les problèmes vécus tous les jours par la classe travailleuse sous la domination capitaliste. En ce sens, à la fin de la manifestation, les porte-paroles des différentes organisations ont parlé de la nécessité d'aiguiser la lutte des classes afin de se débarrasser du système d'exploitation capitaliste, qui ne fait qu'engendrer des crises économiques, sociales et environnementales. En effet, l'analyse de ces syndicats met en lumière l'incompatibilité des intérêts de la classe capitaliste (faire des profits en réduisant les coûts de production et, évidemment, maintenir le régime du salariat) et ceux de la classe travailleuse (s'affranchir des chaînes du travail salarié pour mettre au monde une société réellement égalitaire, libre, solidaire et démocratique).

Cette manifestation bruyante, où se sont succédés les slogans « contre le chômage, lutte ouvrière! » et « ce qui nous manque maintenant, c'est une grève générale! », constitue certainement un succès sur le plan de la mobilisation et de l'unification des organisations syndicales plus radicales et combattives qui s'y trouvaient. Il reste à voir si ces slogans trouveront un écho pratique dans les mois qui viennent.

L'Opération McGill français, une page méconnue de l'histoire de la gauche québécoise

ALEXANDRE LEDUC, ÉTUDIANT EN HISTOIRE

Lors de la dernière chronique, nous nous sommes intéressés à la lutte derrière la création du réseau de l'Université du Québec (UQ) à la fin des années 1960. La table est donc mise pour étudier une page particulièrement méconnue au sein de la gauche québécoise, c'est-à-dire l'Opération McGill français.

Peu impressionnée par le bill 88, qui devait créer le réseau UQ en moins de quelques mois, la gauche étudiante se propose de continuer la mobilisation pour une 2e université francophone à Montréal. Après l'échec cuisant de la grève d'octobre 1968, le défi est de taille. Plutôt sceptique face à la possibilité réelle de voir les portes de l'UQAM s'ouvrir pour septembre 1969, la gauche étudiante décide de jumeler ses revendications « sectorielles » avec deux autres courants idéologiques en puissance en cette fin de décennie : le socialisme et le néonationalisme.

L'objectif est de franciser l'université McGill pour en faire la 2e université francophone de Montréal tant attendue. En termes socialistes, l'université McGill représente la puissante bourgeoisie montréalaise. De plus, McGill est depuis longtemps la cible de nombreuses critiques concernant ses liens avec le complexe militaro-industriel américain. Pour les

nationalistes, franciser McGill équivaut à s'affranchir du symbole le plus flagrant de la domination socio-économique des anglophones sur les francophones au Québec.

Le point fort de cette campagne est la gigantesque manifestation prévue pour le

« La gauche étudiante décide de jumeler ses revendications « sectorielles » avec deux autres courants idéologiques en puissance en cette fin de décennie : le socialisme et le néonationalisme. »

28 mars 1969. Signe de l'effritement de l'idéologie syndicale en milieu étudiant, l'Union générale étudiante du Québec (UGEQ) est totalement absente des cercles étudiants qui organisent le projet. Les militants et militantes étudiants et étudiantes se rallient plutôt au sein du

Mouvement syndical et politique (MSP), sorte de confédération de comités de mobilisation locaux en opposition au concept de représentation politique. Ils réussissent à rejoindre la gauche étudiante de McGill, fortement influencée par le très charismatique Stanley Gray, le Conseil central de Montréal de la Confédération des syndicats nationaux (CSN), dirigé par nul autre que Michel Chartrand, le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN), etc.

Pour tenter de calmer le jeu, les autorités de McGill proposent entre autres de hausser les inscriptions de francophones de 7% à 20%, de rendre bilingue l'administration de l'université, de créer une banque de cours en français dans toutes les facultés et de permettre de faire les examens dans la langue de Molière. Pour les organisateurs et les organisatrices de McGill français, c'est trop peu trop tard.

Selon le sociologue Jean-Philippe Warren, le 28 mars 1969 est la plus

grosse manifestation politique à Montréal depuis l'après-guerre. Rassemblant au-dessus de 10 000 personnes, la manifestation se termine aux grilles de McGill, coin Sherbrooke et University. Après avoir entendu quelques discours, le rassemblement vire au vinaigre et la police disperse les manifestants et manifestantes.

Dans le milieu étudiant, le MSP profite beaucoup de la crédibilité gagnée grâce au succès de la manifestation. Elle est dès lors en bonne position pour prendre le relais de l'UGEQ, cliniquement morte depuis le congrès désastreux de la semaine du 12 mars 1969, quelques semaines avant McGill français. Mais ça, c'est déjà une autre histoire...

Lectures complémentaires :

Jean-Philippe Warren, *Unedouce anarchie, les années 68 au Québec*, Boréal, 2008

Lucia Ferretti, *L'Université en réseau, les 25 ans de l'Université du Québec*, Presse de l'UQ, 1994

LES CONSULTATIONS SUR LE DEUXIÈME PLAN DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ SONT DE PASSAGE À MONTRÉAL

ON NE VEUT PAS D'UN PLAN BIDON !



MANIFESTATION

Lundi 23 novembre

Rassemblement à 11h00

au Métro Viau

(rue Pierre-de-Coubertin, coin Viau)

Informations : sites.google.com/site/coalitionantipauvretemontreal

Congrès d'automne de l'ASSE

Le prochain congrès de l'ASSÉ aura lieu les 14 et 15 novembre 2009 au Cégep de Sherbrooke. L'invitation est lancée à ceux et celles qui veulent débattre de l'organisation du mouvement étudiant combatif contre les hausses de tarifs et pour une réforme de l'Aide financière aux études.

Inscriptions : 514-390-0110

Plus d'informations : www.asse-solidarite.qc.ca

Qu'est-ce que l'ASSÉ?

L'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) est une organisation de type syndical qui regroupe, à l'échelle du Québec, près de 42 000 membres dans plusieurs associations étudiantes à la fois collégiales et universitaires d'un bout à l'autre du Québec. Elle incarne, aujourd'hui, la continuité d'un courant qui a fait du mouvement étudiant, depuis quarante ans, un acteur incontournable de la société québécoise et un important agent de progrès social en éducation.

POUR LE DROIT À L'ÉDUCATION

L'ASSÉ considère l'éducation comme un droit fondamental de notre société, et non comme un privilège. Dans cette optique, chaque membre de la société a le droit à une éducation gratuite publique, accessible, laïque et de qualité, libre de toute forme de discrimination.

POUR UNE STRATÉGIE EFFICACE : LE SYNDICALISME DE COMBAT!

On ne peut dissocier l'analyse de la pratique. À des revendications progressistes, en rupture avec l'ordre établi, correspond nécessairement une stratégie d'action particulière. Cette stratégie, l'expérience du mouvement étudiant québécois l'a dégagée : c'est le syndicalisme étudiant de combat. Au Québec, comme partout ailleurs, c'est à travers les luttes menées par les mouvements combatifs que le peuple a obtenu les programmes sociaux les plus importants.

Cela implique, d'une part, le développement de pratiques syndicales dynamiques et démocratiques. À ce titre, il faut multiplier les occasions de débats, élaborer collectivement des analyses, ne pas craindre la confrontation des idées et surtout leur donner l'espace pour mener à des prises de décisions. L'assemblée générale est par excellence cet espace de démocratie syndicale.

L'ASSÉ, C'EST SES MEMBRES!

À l'intérieur de l'ASSÉ, chaque association étudiante est souveraine. Les décisions prises par des délégué-e-s en Congrès ne deviennent pas automatiquement une résolution que chaque association membre doit appliquer sans l'accord de l'assemblée générale!

S'UNIR POUR ÊTRE PLUS FORTS!

La meilleure façon de supporter et de participer à ce vaste mouvement est de prendre part aux activités de l'ASSÉ, s'impliquer dans ses structures, aller à vos assemblées générales et de promouvoir l'affiliation de votre association étudiante à l'ASSÉ! Affilier à l'ASSÉ ça veut dire partager les ressources de son association étudiante avec celles des autres dans le but de défendre le droit à l'éducation. Être membre de l'ASSÉ, c'est contribuer à bâtir un important mouvement collectif et démocratique permettant de développer à l'échelle nationale une stratégie de lutte efficace.

www.asse-solidarite.qc.ca

